Mars et Avril 2022 N°12

LA FEUILLE D'AVP ÉCOUTER ET SERVIR



AVANT-PROPOS

Cette Feuille de printemps résume les principaux événements qui ont accompagné la vie de notre territoire au cours des deux derniers mois.

Vous recevrez cette Feuille entre les deux tours des élections présidentielles qui ont lieu les 10 et 24 avril de ce mois.

En premier lieu, événement majeur qui touche tous les foyers et familles, c'est la hausse astronomique du coût de l'énergie, (pétrole, gaz ou électricité). Nous ne sommes pas maîtres de ces hausses et nous avons du mal à mesurer les impacts qui vont en découler. Pour les familles, c'est principalement la hausse des carburants d'une part et le coût engendré pour le chauffage de nos maisons, d'autre part.

En second lieu, et cette fois plus localement, c'est la fermeture du « site » scolaire de Pâlis, qui conduit à regrouper nos enfants sur le site d'Aix-en-Othe, pour la rentrée prochaine. Nous reviendrons sur cette problématique dans les pages suivantes.

Dans le cadre, plus positif, des actions municipales, on peut noter l'ouverture prochaine, au mois de mai, de l'aire de jeux sur la place des Anciens Combattants à Aix-en-Othe, en attendant la mise en place, pour cet été, d'un city stade sur le complexe sportif de Pâlis. À noter, depuis le 09 avril, l'ouverture de la « Base de loisirs » sur le site de l'Etang de Villemaur.

Dans le cadre des actions PVD (Petite Ville de Demain), l'arrivée de Coline DUTERTRE début mars qui occupe désormais le poste en tant que « Manager de commerce et de centre-ville », et dont le rôle est développé dans les pages suivantes.

Il nous reste, avec toute l'équipe d'Aix-Villemaur-Pâlis, élus et personnels, à vous assurer de notre dévouement, au service de tous.

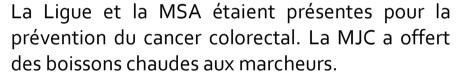
Roland BROQUET et son équipe.





MARS BLEU OU LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER COLORECTAL

45 personnes sont venues marcher sur les parcours de 8 et 12 km sous le soleil ce samedi 26 avril. Des enveloppes surprises ont également été vendues au profit de la ligue. Nous remercions nos commerçants d'AVP et alentours pour tous les lots qu'ils ont permis d'offrir et ceux présents sous la halle le samedi matin. Sans eux nous n'aurions pas pu mettre en place cette vente.



Nous rencontrerons la Ligue prochainement pour leur remettre la recette de cette matinée.







LE MARCHÉ FRANCE ALZHEIMER :



Les 18 et 19 mars derniers, l'association France Alzheimer a réitéré son opération marché dans la salle polyvalente. Vous avez été nombreux à venir contribuer à cette vente et les organisateurs sont très satisfaits de cette

mobilisation. La prochaine vente se déroulera les 8 et 9 juillet avec une nocturne le vendredi soir.

Nous rappelons que cette vente est ouverte à tous.



RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

L'équipe de la médiathèque municipale Albert Dubois s'est rendue à la

médiathèque départementale de l'Aube fin mars afin d'échanger le fonds musique et vidéo : venez vite découvrir les nouveautés!

Voici les dernières acquisitions :

bientôt disponibles, n'hésitez pas à les réserver à la médiathèque d'Aix-en-Othe ou au point lecture de Pâlis!

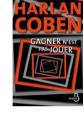
- « La Source maudite » de Florence Roche,
- « Sous protection » de Steven Viveca,
- « La Cachette » de Nora Roberts,
- « Roses de sang, roses d'Ouessant » de Janine Boissard,
- « La Prisonnière du roi » de Gilbert Bordes,
- « En eaux dangereuses » de Donna Leon,
- « Le Voyage dans l'Est » de Christine Angot (prix Médicis 2021),
- « Anéantir » de Michel Houellebecq,
- « N'avoue jamais » de Lisa Gardner,
- « La fille de l'air » de Randi Fuglehaug,
- « Les Naufragés du déluge » de Christian Laborie,
- « Nouvelle Babel » de Michel Bussi,
- « Set et match! » de Liane Moriarty,
- « Une si longue haine » de Martine Delomme,
- « Le grand monde » de Pierre Lemaitre,
- « Le gosse » de Véronique Olmi,
- « Gagner n'est pas jouer » de Harlan Coben,
- « Sans retour » de Danielle Steel,
- « Paris-Briançon » de Philippe Besson,
- « Mon maitre et mon vainqueur » de François-Henri Désérable (grand prix du roman de l'Académie Française 2021),
- « La muse rouge » de Véronique de Haas (prix du Quai des Orfèvres 2022),



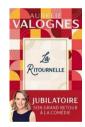














- « Charlie Chaplin, l'enfant du cinéma » de Brigitte Kernel,
- « Minecraft ; le grand livre des trucs et astuces : spécial survie » de Stéphane Pilet,
- « Hana no breath » tomes 1 et 2 de Caly,
- « Nova » tomes 1 et 2 » de Caly.









1ÈRE EDITION

FÊTE DE LA CULTURE

L'équipe du réseau de lecture publique vous donne rendez-vous les 21 et 22 mai prochains à l'occasion de sa première fête de la culture. Le concept : une fête alliant la culture de l'esprit et de la terre, pour tout public et gratuite.

En voici le programme :

Samedi 21 mai

Concert à 17h30 dans l'aile droite de la mairie, avec Ya-Ourt.

Cet auteur, compositeur et interprète, est un artiste au talent confirmé et au style unique. Originaire de la ville de Langres, ce chanteur est un véritable caméléon qui vous transporte dans son univers à la fois décalé et festif où se mêlent hip hop, rock, électro et musique du monde.

Dimanche 22 mai

De 10h à 18h à la médiathèque, dans les cours et les salles de la mairie d'Aixen-Othe.

- Accueil d'auteur,
- Vente de livres d'occasion par le club ados,
- Vente de fascicules et de livres de l'ARPA,

- Initiation à la peinture,
- Atelier origami,
- Atelier quilling,
- Ateliers nature : cartes à planter et pots décorés avec graines à faire pousser,
- Ateliers livres pliés,
- Animations sur la greffe et confection de jus de pommes,
- Café philo sur le thème de la nature,
- Projection de mini-films réalisés par le club ados,
- Exposition de divers artistes : photographies d'Arnaud Becard, peintures de Mireille Payen, peintures et sculptures de Nicolas Favre,
- Exposition d'œuvres réalisées par les élèves du collège d'Othe et Vanne, par les enfants du centre de loisirs et par les jeunes qui ont suivi les ateliers avec Nicolas Favre,
- Vente de plants de fleurs et de légumes.

Et ne manquez pas les concerts :

- chorale du collège d'Othe et Vanne à 11h30,
- chorale de l'école intercommunale de musique du Pays d'Othe à 16h.

À VOS AGENDAS

Explora cinéma

Pour les écoles les 28 et 29 avril et tout public le 30 avril à la médiathèque d'Aix-en-Othe avec la pellicule ensorcelée (gratuit) de 10h à 12h et de 14h à 16h, ateliers, expositions animées.



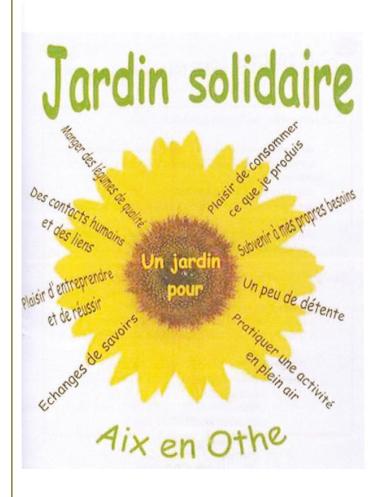


La caravane ensorcelée

La caravane viendra sur les écoles et sur le collège les 12 et 13 mai et pour tout public (gratuit) le 14 mai de 14h à 18h. Elle sera installée sur la place de l'ancienne école de Villemaur-sur-Vanne avec au programme : ateliers et courts métrages dans la caravane, diffusion d'un film "la belle époque", échange avec un réalisateur, exposition sur la bonneterie.

Ces actions sont des évènements entrant dans le cadre du contrat territoire lecture. Elles ont pour objectifs l'éducation à l'image, l'appropriation des techniques du cinéma, la découverte des outils, le travail autour de la mémoire et rapprochent les spectateurs de ce qui se fait de mieux au cinéma.

Actions financées par le Département et menées en partenariat avec la médiathèque départementale de l'Aube, la médiathèque d'Aix en Othe, l'association Tournefou, la pellicule ensorcelée et l'ARPA.



Jardins solidaires proches du centre d'Aix en Othe

le jardin solidaire c'est:

Des parcelles de terre mises à disposition. Des bénévoles qui proposent conseils, aides et échanges autour du jardin.

renseignements:

Jean C. 06 08 77 79 21

ou Alain M. 07 82 55 36 30.

RAPPEL : BRUIT ET FEUX DE VÉGÉTAUX

Extrait de l'arrêté préfectoral 08-2432

Art 10: Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non exhaustive) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 13h30 à 19h30,
- Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h,
- Jamais les dimanches et jours fériés.

Extrait de l'arrêté préfectoral 07-3065

Art 02 : Tout brûlage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu.

Le texte intégral des arrêtés est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

SCOLAIRE

Dans le cadre du renouvellement des ordinateurs dans les écoles, 3 ordinateurs sont arrivés dernièrement à l'école élémentaire.

Les travaux des sanitaires et le remplacement des fenêtres sont prévus pour cet été. Ces travaux ont pris du retard mais ne pouvaient être réalisés que pendant les congés d'été.

Une classe sera rénovée pendant les vacances de printemps.

En effet, cela a été reporté aux dernières vacances pour cause de covid au sein des agents techniques.

FORMATION

Une formation s'est tenue du 9 au 16 avril 2022 sur la commune. Elle a pour but de former des jeunes du territoire, futurs stagiaires sur les différents accueils.





Session: printemps 2022



RENTRÉE DES CLASSES MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE

Rue Jacques Prévert 10160 AIX-EN-OTHE

TEL : 03 25 46 72 02 ce.0100853y@ac-reims.fr

Les inscriptions pour l'année scolaire 2022 / 2023 se feront sur rendez-vous à l'école maternelle les :

Lundis, mardis, jeudis après-midi (de 13h45 à 15h00)

Vendredis (de 9h à 12h et de 14h à 16h)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ces jours-là, nous conviendrons d'un rendezvous sur d'autres horaires.

Sont concernés en priorité les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants nés en 2018 et 2017.

Vous pouvez dès maintenant contacter l'école.

Documents à apporter :

- Livret de famille,
- Carnet de santé de l'enfant,
- Attestation de domicile.

ARRIVÉE D'UNE MANAGER DE COMMERCE ET CENTRE VILLE

Je m'appelle Coline, j'ai 28 ans et j'ai rejoint depuis début mars l'équipe municipale

en tant que Manager de Commerce et de Centre-ville!

En tant que fille du pays d'Othe, j'ai à cœur de valoriser les atouts de notre territoire, de fédérer les énergies et d'encourager les initiatives pour permettre la revitalisation du centre-bourg et de la commune d'Aix-





Villemaur-Pâlis dans son

ensemble. Je suis à l'écoute de

tous les acteurs sur le territoire : élus et partenaires mais surtout habitants ; enfin, j'accompagne les commerçants, artisans et porteurs de projet dans le développement de leur activité.

Je m'attacherai à ramener de l'animation et de la joie dans votre commune et suis d'ailleurs prête à échanger avec vous sur toutes les belles idées que vous pourriez avoir.

N'hésitez pas à me contacter à manager.commerce@aix-villemaur-palis.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année, nous inaugurons une nouvelle organisation pour la fête du jumelage. Nous nous sommes rapprochés de l'association Vanne Culture et Loisirs pour organiser cette



fête, lors de la Foire aux vins et Produits des Terroirs à Pâlis, les 14 et 15 mai 2022.

Le repas se fera sous les barnums montés pour l'occasion, Place Gambetta à Pâlis. Les orchestres et spectacles allemands et italiens agrémenteront la foire. Nos visiteurs européens pourront profiter des festivités de la foire.

Nos amis Allemands et Italiens viendront nous rendre visite et animer la fête des 25 ans du jumelage avec Neresheim et 10 ans avec Bagnacavallo.

Le Comité de Jumelage cherche donc des familles pour accueillir nos amis allemands et italiens.

La délégation allemande (environ 40 personnes) arrivera le vendredi 13 mai dans la soirée et repartira le dimanche 15 mai dans la matinée.

Une délégation italienne sera également présente (environ 15 personnes), nous attendons des précisions sur les jours de départ et d'arrivée. Habituellement, nos amis italiens arrivent le vendredi soir et repartent le lundi matin.

Si vous êtes disponibles pour héberger nos amis, merci de nous contacter : jumelage.othe@gmail.com

Le repas-spectacle aura lieu le samedi 14 mai à partir de 19 h 30, participation 25 €/personne. Repas sur inscription auprès de l'Office de Tourisme avant le 6 mai.



RENDEZ-VOUS ESTIVAL – FESTIVAL EN OTHE



Lien billetterie:

https://www.billetweb.fr/billetterie-aix-en-othe2022

Lien réseaux sociaux :

https://www.facebook.com/festivalenothearmance https://www.instagram.com/othe_armance_festival/

EXPOSITION





Exposition « Auboises célèbres » à la salle polyvalente de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Othe du 4 au 15 mai 2022.

Découvrez la vie des femmes auboises célèbres, du Moyen Âge à nos jours. Tous les jours de 14h3o à 18h + mercredi et samedi de 10h à 12h.

Organisée par l'ARPA.

Contact: aixarpa10160@orange.fr

09 65 14 10 02

VIDE-GRENIER





La Panadière de retour à Villemaur

Dimanche 20 mars, 174 participants ont disputé les 10 km de la Panadière organisés par Sport détente athlétisme d'Aix-Villemaur-Pâlis. Une course remportée par Anthony Ricardo chez les masculins, et par Florence Vandewalle pour les féminines, en plus desquels 27 hommes et 13 femmes se sont qualifiés pour les championnats de France. Le tout nouveau parcours de 5 km a permis à un plus grand nombre de connaître les affres d'un départ et les émotions d'une arrivée. Pour cette première, malgré le faible nombre de participants (29 coureurs : 19 hommes et 10 femmes), le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Source: L'Est-Eclair (2022)

SÉCURISATION À L'ÉTANG

Aménagement d'une rampe d'accès pompiers pour le pompage (centre équestre).







OUVERTURE « base de loisirs de l'Étang »

Dès le 9 avril 2022, profitez d'une journée loisirs entre amis ou en famille!

De nombreuses activités vous sont désormais proposées à l'Étang de Villemaur : mini-golf, foot golf, parcours acrobatique, pétanque, Mölkky.



Accès au parc en illimité : tarif unique de 6€

Activités nautiques : 2€ les 20 minutes à partir du 15 juin

www.let ang base delois irs. fr-contact @let a



TÉLÉCOMMUNICATIONS

Villemaur-sur-Vanne va enfin sortir de la" zone blanche " en terme de couverture mobile grâce à l'installation d'une antenne relais située à 900 mètres du village. Les coupures et les communications instables ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir. L'opérateur Free s'est déjà positionné sur cette antenne d'une hauteur de 30 mètres. D'autres opérateurs pourraient également être envisagés. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux et de la mise en service de cet équipement devenu indispensable à l'attractivité et la prospérité de notre commune.





APPEL aux producteurs et artisans de l'Aube et de l'Yonne

À l'occasion de la deuxième édition de la Fête de l'étang de Villemaur le samedi 18 juin prochain, la commune organise un marché local nocturne.

Nous invitons les producteurs et artisans de l'Aube et de l'Yonne qui souhaiteraient y participer à nous contacter dès maintenant !

Nous leur mettrons à disposition gratuitement un emplacement vide d'environ 3m x 3m pour exposer leurs produits sur le créneau 18h-22h.

⚠ Emplacements limités, participation sous réserve de validation de l'inscription par la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis.



PRENEZ DATE!

L'artiste Nicolas FAVRE ouvrira les portes de son atelier pour vous présenter son tout nouveau travail photographique sur notre campagne et nos villages environnants.

Des photos argentiques prises avec de très anciens appareils, qui nous font revivre l'émotion de l'ancien temps.

- Le dimanche 1er mai, lors du "dimanche à la campagne », au domaine du Tournefou
- Le dimanche 15 mai, lors de la foire aux vins
- Le dimanche 12 juin, lors du vide grenier

Atelier : 1 rue de la liberté à Pâlis Ouvert du lundi au samedi et le dimanche sur rendez-vous Plus d'infos sur www.nicolasfavre.com



INAUGURATION du 7 de Cœur!









RETOUR DE LA FOIRE AUX VINS



UN PEU D'HISTOIRE... L'école de Pâlis

Dans les années 1994/1995, la fermeture d'une classe de l'élémentaire entraînait la décision de rejoindre le groupement existant de « Neuville / Villemaur ». Cette décision entraînait la création du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Neuville/Villemaur/Pâlis.

En 2004, la réouverture d'une classe sur le RPI est envisagée, et après échange au sein du RPI, le choix de Pâlis est décidé. Après consultation de l'Inspecteur d'Académie, nous avons une « assurance verbale » que ce choix d'ouverture d'une classe devrait rester pérenne pour cinq à dix ans. Avec le conseil municipal de

l'époque, nous décidons d'engager des travaux de modernisation des écoles, ajouté à cela, la création d'une salle informatique, et d'un nouveau point lecture. La salle informatique, animée par l'AVCL, a tenu pendant une dizaine d'années avec des formations à destination du tout public, 2 soirées par semaine. Dans les années 2012/2014, la demande de formation s'est raréfiée, et l'AVCL a abandonné de fait cet « atelier ». De même pour les écoles qui ont utilisé ce dispositif, au fil du temps, la salle informatique n'a plus aucune activité significative depuis plusieurs années.

En 2008 ou 2009, le Département, en charge des transports, a fait savoir qu'il ne prendrait plus en charge les transports du « midi » pour conduire



les enfants à la cantine, à Neuville pour ce qui nous concernait. Avec l'équipe municipale de l'époque, en parallèle des travaux entrepris au restaurant, nous décidons d'engager une modernisation des locaux périscolaires, et de leur adjoindre une cantine avec cuisine, sans oublier l'agrandissement du local réservé à « l'outil en main ». De fait, la réflexion, déjà engagée sur les rues Bois Marot et Thiers, a été remise à plus tard. L'ouverture de ces nouveaux locaux sera effective sur les années 2012/2014.

Entre temps, la démographie scolaire avait repris sa courbe descendante, et dans les mêmes années 2012/2014, le RPI prenait la décision de fermer la classe maternelle de Villemaur, et de regrouper les effectifs de la maternelle sur Neuville où existait la cantine.

La création de la commune nouvelle intégrait le RPI dans le dispositif, jusqu'à la fermeture de l'école de Neuville en 2018. Dans un premier temps, le projet de rouvrir la maternelle est évoqué, mais devant le coût exorbitant d'une remise aux normes du bâtiment (environ 250 000 €), la décision est prise de conduire l'ensemble des maternelles sur l'école « La Fontaine » à Aix, dans des locaux modernes et fonctionnels.

Ensuite, est venu se poser la question de la classe unique sur Villemaur, et sur conseil de l'inspection, il a été décidé de fermer le site de Villemaur et de rapatrier les effectifs sur l'école de Palis. Ceci jusqu'à aujourd'hui.

L'école demain... Le 22 février, la carte scolaire pour la rentrée prochaine a prévu la fermeture d'une classe sur l'école élémentaire Jean Moulin.

Depuis la rentrée 2021, l'école élémentaire d'Aix-en-Othe et celle de Pâlis ont fusionné et ne forment plus qu'une seule école répartie sur 2 sites.

Après concertation avec les différents acteurs autour de l'enfant (Inspectrice, enseignants, parents d'élèves), nous avons réfléchi à plusieurs solutions possibles :



- Fermer cette classe à Aix-en-Othe et conserver les 2 classes de Pâlis.

Cependant, les effectifs de Pâlis pour l'an prochain étant de 25 élèves, les classes auraient été de 12 et 13 élèves alors que sur Aix-en-Othe, la moyenne aurait été de 28 élèves par classe.

Cette solution ne pouvait donc être envisagée pour des raisons d'équité.

- Fermer la classe à Pâlis et conserver la 2ème.

Cependant, l'enseignante se serait retrouvée seule sur le site avec des élèves répartis sur 4 niveaux (du CE1 au CM2).

Pour des raisons pédagogiques, de travail en équipe mais aussi de sécurité, cette solution n'a pas été retenue.

- Fermer la classe à Aix-en-Othe et conserver 2 classes à Pâlis, en envisageant après avis du conseil des maîtres, d'envoyer par exemple tous les CM1 de la commune sur Pâlis.

Cette solution supposait une réorganisation des transports, avec plus d'enfants de Pâlis à transporter à Aix-en-Othe (CE1, CE2, CM2) et un transport à créer pour transporter les CM1 d'Aix-en-Othe, de Paisy et des hameaux à Pâlis.

De plus, cette solution supposait une réorganisation chaque année en fonction des effectifs de chaque niveau et ne paraissait donc pas stable sur le long terme.

- la 4ème solution était de fermer la classe sur Pâlis et de transférer celle restante sur le site d'Aix-en-Othe.

Cette solution est celle qui offre le plus de réponses au plan pédagogique, dans l'intérêt des élèves et de leurs apprentissages tout en permettant un travail d'équipe cohérent entre les enseignants (décloisonnement, projet par niveaux ...). Le nombre moyen d'élèves par classe sera de 22.

Par conséquent, nous avons décidé de regrouper tous les élèves de la commune à l'école d'Aix-en-Othe pour la prochaine rentrée de septembre 2022.

Le transport existant déjà, il sera toutefois réorganisé afin de permettre à tous de se rendre à l'école d'Aix-en-Othe.

Le périscolaire, avant et après le passage du bus, sera maintenu sur la commune déléguée de Pâlis afin de faciliter l'organisation des familles.



MOI NON PLUS!

Peut-on ramasser du bois en forêt?

J'ai toujours eu l'habitude de ramasser du bois mort dans la forêt près de chez moi pour alimenter mon feu de cheminée en petit bois. Je pensais que c'était autorisé. Un ami m'a dit que je risquais une amende. Est-ce réglementé?



CELA EST CONSIDÉRÉ COMME DU VOL

Que ce soit dans une forêt du domaine public ou dans le bois d'un propriétaire privé, se servir en bois est interdit sans autorisation. En effet, le fait de ramasser du bois sur une propriété privée peut être qualifié de vol, puisque le bois appartient au propriétaire du terrain (art 547 du code civil). Vous encourez alors jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende (article 311-3 du Code pénal). Quant aux bois et forêts domaniales, l'enlèvement ou la coupe de bois sont punis par le Code

forestier d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€, voire des peines applicables au vol (trois ans et 45 000€) pour la coupe ou l'enlèvement d'arbres ayant au moins 20 cm de circonférence (art R163-1 et L163-7).



Seule exception : l'affouage !

Datant du Moyen Âge, cette pratique donne le droit aux particuliers de prélever le bois nécessaire à leur propre chauffage. Il s'agit en fait d'un droit de coupe de bois dans les forêts « communales ou sectionales », moyennant une taxe versée à la commune.

DERNIÈRE MINUTE

SECTEUR ADOS: nouveaux locaux!

Le secteur ados étant en pleine expansion, un nouveau local lui a été attribué. Les jeunes se retrouveront maintenant au : 21, rue des Vannes à AIX-EN-OTHE N'hésite pas à rejoindre le secteur animé par Luca.



Vous recherchez un job d'été!

2 jobs d'été pour s'occuper du fleurissement de la commune sont disponibles!

Vous avez entre 16 et 18 ans,

Si vous êtes intéressés envoyez lettre de motivation et CV à la mairie à cette adresse mail : mairie.avp@aix-villemaur-palis.fr

Date limite de candidature : le mardi 31 mai 2022.

EN CAS D'URGENCE - ASTREINTE ÉLUS



Pour toute urgence en dehors des heures d'ouverture des secrétariats, merci de contacter le : 06.77.34.24.60

EMPLOI

Pensez à consulter le site de votre ville pour y relever quelques offres d'emplois ! https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com/offres-d-emploi/

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur les différents réseaux :



https://www.facebook.com/aixvillemaurpalis/



https://www.instagram.com/aixvillemaurpalis/



https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com/



